

**Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 octobre 2015, les points suivants ont été étudiés :**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux de réfection du sol d'un des appartements communaux situé au 1er étage sis au 16 route des Gonnières lieu-dit « La Croix de Maissiat ». Les devis des entreprises BERARDAN, PONCIN SARL et Hervé BOUVARD ont donc été étudiés, celui de l'entreprise Hervé BOUVARD 16 quai de la Reyzouze 01190 PONT DE VAUX d'un montant de 5 753.47 € TTC est retenu à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accorde une subvention de 800 € demandée par les enseignants pour la classe découverte (prévue en février 2016 à GIRON) des élèves de la classe de CM1-CM2 de Chevroux.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le recours à un enseignant, Monsieur Florian GARCIA, pour des heures de remplacement ponctuel dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires ou de garderie scolaire chaque semaine d'école du 22/10/2015 au 05/07/2016 avec un maximum de 3 heures hebdomadaires et autorise Monsieur Le Maire à recruter cet agent. De fixer la rémunération de Monsieur GARCIA Florian selon les taux en vigueur (applicables au 01/07/2010).

Concernant les Budgets Communal et Assainissement Collectif. Les dépenses sont conformes aux prévisions.

Assemblée Générale de la cantine du 25 septembre 2015 pour l'Année scolaire 2014/2015 :

En 2014, 12 007 repas ont été servis, en 2015, c'est 12 004 repas. Le résultat net est de 1802.24 € cette année contre 4 602.82 € en 2014. L'association fonctionne bien.

Assemblée Générale du Sou des Ecoles du 1<sup>er</sup> octobre :

Le Sou des Ecoles enregistre un résultat net de 3 634.15 € en 2015 contre 2 004.11 € en 2014. L'association se porte bien.

La réunion pour le bilan de la garderie aura lieu le 5 novembre à 19 h 00 en salle polyvalente.

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 15 octobre :

L'école compte actuellement 133 élèves, pour la rentrée de septembre 2016, il devrait y avoir 19 départs et 10 entrées, soit 9 élèves de moins. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'achat de jeux pour la maternelle d'un montant total de 82.00 €.

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

Les travaux habituels de voirie ont été réalisés par les agents communaux, ils vont se charger de repeindre les marquages au sol.

Les travaux d'enrobé de la place de la bibliothèque sont terminés, ils ont été réalisés par l'entreprise COLAS.

Pour rappel, l'Eglise, la Mairie et les Salles des Fêtes doivent faire l'objet de travaux pour être totalement accessibles, c'est pourquoi des demandes d'Agenda d'Accessibilité Programmé avaient été adressées à la DDT Unité Contrôle Sécurité Accessibilité. Les dossiers en question ont reçu un avis favorable émis lors de la Commission d'Accessibilité du 20 octobre à Bourg en Bresse.

**1 déclaration préalable a reçu un avis favorable :**

DP 0010215D0011 – BONNAND Roger – Aux Gonnières parcelles A 1112, 1113 et 662 – division parcellaire

Un conseiller fait le compte-rendu des réunions du Conseil Communautaire du 28 septembre et du 21 octobre 2015. L'accent a été mis sur le schéma de mutualisation des services des collectivités

territoriales ainsi que la présentation des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale pour l'adoption des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale.

L'opération Brioches a eu lieu le 10 octobre, des élèves du Cours Moyen de Chevroux ont été invités. 209 brioches ont été vendues pour une recette brute de 1340.00 €, après règlement des brioches auprès de la boulangerie, la recette nette est 865.00 €, elle a été reversée à l'ADAPEI.

Le Jury Départemental de Fleurissement des 18 et 19 août 2015 a attribué la 29<sup>ème</sup> place à Chevroux exæquo avec la commune de St André de Bâgé.

La commission communication se réunira le 3 novembre à 19 h 00 pour préparer le repas annuel des sapeurs-pompiers qui aura lieu le samedi 12 décembre.

Le défilé du 11 novembre 2015 aura lieu à St Etienne sur Reyssouze, le rendez-vous est fixé à 11 h 15 pour un défilé à 11 h 30.

CHEVROUX, LE 27 OCTOBRE 2015